



INFORMATION au PUBLIC

CONSEIL MUNICIPAL DU
SAMEDI 29 MARS 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2122.22 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Fosses se réunira en séance ordinaire :

**le samedi 29 mars 2014
à 10h00
Pôle civique (salle du conseil – 2^{ème} étage)**

Questions à l'ordre du jour :

Ordre	Objet
1	Installation du Conseil Municipal
2	Élection du Maire
3	Détermination du nombre d'adjoints au Maire
4	Élection des adjoints au Maire
5	Adoption du tableau du Conseil Municipal

Fosses, le 24 mars 2014

Le Maire,
Pierre BARROS